



# Plan d'action pour la formation

Avril 2025

## Un plan, une réponse

En réponse à la crise actuelle que traverse le système de santé en raison de la grave pénurie de médecins de famille, le [Collège des médecins de famille du Canada](#) (CMFC) a élaboré un Plan d'action pour la formation (PAF) en consultation avec la communauté d'éducation en médecine de famille. Ce plan s'articule autour de quatre grandes priorités :

1. **Optimiser la formation en médecine de famille** : Mieux préparer les médecins de famille à l'évolution de leurs rôles et aux besoins changeants de la société, en formant des généralistes qui possèdent une grande expertise et une excellente capacité de s'adapter à divers contextes pour atteindre les [objectifs de la formation](#) du CMFC, conformément au [Profil de formation pour la résidence](#) (PFR)
2. **Stimuler à nouveau l'intérêt pour la pratique complète et globale de la médecine de famille** : Attirer et recruter davantage d'apprenantes et apprenantes et d'enseignantes et enseignants qui partagent un engagement envers la globalité des soins en médecine de famille et leur accès universel
3. **Améliorer le soutien et la certification des diplômés internationaux en médecine** : Élargir, accélérer et simplifier les processus du CMFC pour le soutien, l'évaluation et la certification des diplômés internationaux en médecine (DIM) dans la spécialité de la médecine de famille
4. **Enseigner et promouvoir les soins en équipe** : Mieux préparer les médecins de famille à assumer un rôle de leadership médical au sein d'équipes de santé collaboratives afin d'améliorer la qualité des soins, l'accès, la continuité ainsi que la durabilité de la profession et la satisfaction au travail des médecins de famille

Le PAF guidera les activités de la Division de médecine familiale universitaire supervisée par le Comité sur la spécialité de la médecine familiale. Conçu dans un esprit d'amélioration continue et de responsabilité sociale, il comprend un plan d'évaluation de ses résultats et de son influence sur les programmes de résidence et le système de santé. Ces données guideront d'éventuelles révisions.

## L'urgence d'agir

Le CMFC redouble d'efforts pour aider à résoudre les enjeux liés au recrutement, au maintien en poste et à la capacité de rendement des médecins de famille au Canada. La formation joue un rôle capital !

Le CMFC est l'organisme responsable de l'établissement des normes et de la certification en médecine de famille. Représentant plus de 45 000 membres, nous soutenons l'enseignement et la recherche en médecine de famille et défendons les intérêts de la spécialité, des médecins de famille et de leurs patients.



# Plan d'action pour la formation

Avril 2025

Par l'ensemble de ces rôles, nous contribuons à façonner la main-d'œuvre en santé. Le PAF s'inscrit au cœur de notre but de **préparer et certifier les médecins de famille dont nous avons besoin au Canada, en appui au quintuple objectif consistant à améliorer l'expérience des patients, la santé des populations, le bien-être des prestataires, la valeur des soins et l'équité en santé.**

Il est urgent d'accroître le nombre de médecins de famille au Canada, d'en diversifier les profils, de mieux les répartir et d'améliorer leur capacité de rendement. Pour remédier à la pénurie actuelle, les gouvernements ont élargi l'offre de formation et ouvert de nouvelles facultés de médecine. Or, l'augmentation du nombre de postes ne garantit pas, à elle seule, une hausse du nombre de médecins de famille. Le CMFC souhaite collaborer avec ses partenaires universitaires afin de favoriser la réussite de ces initiatives.

## La marche à suivre

Nous ne pouvons pas y arriver seuls ! Nous prévoyons de collaborer avec les membres et les comités du CMFC, les universités, les organisations médicales, les ordres, les gouvernements et des patients partenaires dans le cadre des grandes activités suivantes visant à renforcer le recrutement, la rétention et la capacité de rendement des médecins de famille :

Priorités, activités et retombées importantes	Recrutement	Rétention	Capacité de rendement
<b>Priorité 1 : Optimiser la formation en médecine de famille</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>Assurer le suivi et le soutien de la réforme en cours du programme de résidence (Cursus Triple C)</li><li>Créer un groupe de travail sur l'harmonisation des politiques afin de clarifier et de communiquer les attentes du PFR en ce qui a trait aux cadres pédagogiques du CMFC</li><li>Lancer le Collectif pour l'élaboration du programme d'études, appuyé par des communautés d'apprentissage (virtuelles) dans les domaines ciblés d'amélioration du programme d'études</li><li>Élaborer un cadre d'évaluation de la formation, en révisant notamment le Sondage longitudinal sur la médecine familiale (SLMF)</li><li>Publier une analyse récente des données disponibles en matière de conception pédagogique</li><li>Examiner et réviser le référentiel CanMEDS-MF conformément à CanMEDS 2026</li><li>Achever le projet ReFACE pour que l'évaluation reflète davantage le PFR et les compétences émergentes</li></ul>			✓



# Plan d'action pour la formation

Avril 2025

## Priorité 2 : Stimuler à nouveau l'intérêt pour la pratique complète et globale de la médecine de famille

- « Favoriser la joie » au moyen d'initiatives menées par les membres qui touchent tout le continuum et mobilisent la communauté enseignante et les apprenantes et apprenants
- Inviter le Forum médical canadien (FMC), par l'intermédiaire du groupe de travail Priorité à la médecine de famille dirigé par le CMFC, à élaborer une stratégie et des mesures conjointes en lien avec l'*Ordonnance pour les soins primaires 2.0* du CMFC



## Priorité 3 : Renforcer le soutien et améliorer l'intégration des diplômés internationaux en médecine

- Grâce au projet ReDIMensionner du CMFC, examiner comment mieux soutenir, élargir, accélérer et simplifier les processus d'évaluation et de certification des diplômés internationaux en médecine (DIM) dans la spécialité de la médecine de famille



## Priorité 4 : Enseigner et promouvoir les soins en équipe

- Utiliser la mise à jour du référentiel CanMEDS-MF pour définir les compétences liées au nouveau rôle des médecins de famille en tant que leaders au sein d'une équipe collaborative dans un système de santé transformé.

